

Arrêté fédéral concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain

du 29 novembre 1982

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

vu l'article 20 de la constitution;

vu le message du Conseil fédéral du 17 février 1982¹⁾,

arrête:

Article premier

¹ Les projets de construction, les acquisitions de terrain et les demandes de crédits additionnels présentés dans le message du 17 février 1982 sont approuvés.

² Les crédits d'engagement ci-après sont ouverts à cet effet:

	Fr.
a. Projets de construction selon la liste des ouvrages I (appendice I)	323 410 000
b. Acquisitions de terrain selon la liste des ouvrages II (appendice II)	17 550 000
c. Crédits additionnels destinés à couvrir les frais dus à des compléments ou au renchérissement, selon la liste des ouvrages III (appendice III)	7 200 000
d. Projet de construction des fabriques d'armements (appendice IV)	42 400 000

Art. 2

¹ Le Conseil fédéral peut procéder, dans la limite des crédits d'ensemble mentionnés à l'article 1^{er}, 2^e alinéa, lettre a, à des transferts de peu d'importance entre les divers crédits d'ouvrage.

² Les crédits de paiement nécessaires annuellement seront inscrits au budget.

Art. 3

Le présent arrêté, qui n'est pas de portée générale, n'est pas soumis au référendum.

¹⁾ FF 1982 I 1217

Conseil national, le 29 novembre 1982 Conseil des Etats, le 28 septembre 1982

Le président: Eng

Le président: Dreyer

Le secrétaire: Zwicker

La secrétaire: Huber

27364

Liste des ouvrages militaires

	Crédits d'engagement Fr.	
1	Constructions militaires	
11	Constructions destinées à l'instruction	
111	Place d'armes de Frauenfeld pour l'artillerie mécanisée, agrandissement et réfection	80 900 000
112	Places d'armes d'Emmen, ouvrages servant à l'instruction de la troupe au système mobile d'engins guidés de défense contre avions RAPIER	8 600 000
113	Place d'armes de Zurich, reconstruction dans le Reppischtal par le canton et la Confédération	63 000 000
12	Ouvrages fortifiés et de conduite de l'armée	
121	Rénovation de la centrale d'engagement des troupes d'aviation et de DCA à Dübendorf	6 590 000
122	Pistes d'évitement sur un aérodrome militaire	2 500 000
123	Installations de transmission	11 500 000
124	Renforcements du terrain	64 300 000
125	Construction d'un cantonnement en montagne	4 010 000
13	Constructions destinées à la logistique	
131	Construction de l'arsenal fédéral d'Affoltern am Albis....	30 900 000
132	Magasin de munitions sous roche dans la région du Plateau	19 900 000
133	Places de stationnement de véhicules dans les parcs d'automobiles de l'armée de Bronschhofen et Romont	1 180 000
134	Assainissement de l'aérodrome de Lodrino	5 480 000
135	Construction d'un nouveau dépôt de carburants en Suisse orientale	2 900 000
136	Hôpital de secours avec poste protégé, collecteur de patients à Andermatt	13 200 000
14	Office fédéral de la technique d'armements	
141	Installation d'essai des véhicules à roues ou à chenilles ...	2 900 000
15	Protection des eaux	5 550 000
	Total des ouvrages militaires	<u>323 410 000</u>

Liste des acquisitions de terrain

	Crédits d'engagement Fr.
2 Acquisitions de terrain	
21 Places d'armes, places de tir et places d'exercice	5 000 000
22 Dégagement des zones d'approche et d'envol sur divers aérodromes militaires	3 200 000
23 Acquisition de terrain pour couvrir les besoins de l'Inten- dance du matériel de guerre	4 600 000
24 Acquisition de terrain pour permettre la construction d'une installation de réservoirs de carburants	1 300 000
25 Acquisition d'un réservoir en surface servant à l'entrepo- sage du mazout à Romont	3 450 000
Total des acquisitions de terrain	<u>17 550 000</u>

Listes des crédits additionnels

	Crédit d'engagement	Crédit additionnel	Nouveau crédit d'engagement
	Fr.	Fr.	Fr.
3 Demandes de crédits additionnels			
31 Arrêté fédéral du 27 septembre 1977 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain (FF 1977 III 271)			
311 Dübendorf, agrandissement et réfection de la place d'armes et de l'aérodrome	31 880 000	2 390 000	34 270 000
32 Arrêté fédéral du 19 septembre 1978 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain (FF 1978 II 909)			
321 Magasin central des subsistances de l'armée à Brenzikofen ...	25 600 000	3 800 000	29 400 000
33 Arrêté fédéral du 17 décembre 1980 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain (FF 1980 III 1449)			
331 Place d'armes d'Airolo, mesures d'urgence concernant les bâtiments	5 200 000	660 000	5 860 000
332 Fabrique d'avions d'Emmen, atelier de montage des engins guidés.....	3 570 000	350 000	3 920 000
Total des crédits additionnels		<u>7 200 000</u>	

Liste des projets de construction des entreprises d'armements

	Crédit d'engagement Fr.
4 Ouvrages nécessaires aux entreprises d'armements	
41 Fabrique d'avions d'Emmen, nouveau bâtiment d'ateliers pour les matériaux d'assemblage et la technique du collage	5 350 000
42 Fabrique d'avions d'Emmen, halle de montage de la fusée porteuse ARIANE	4 950 000
43 Ateliers de construction de Thoune, nouveau bâtiment de fabrication	32 100 000
Total des projets de construction des entreprises d'armements...	<u>42 400 000</u>

27364

Arrêté fédéral concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain du 29 novembre 1982

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1982
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.12.1982
Date	
Data	
Seite	1088-1093
Page	
Pagina	
Ref. No	10 103 586

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.